

CIRCULAIRE 069-24

Le 11 juin 2024

VARIATION DES LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE Contrats sur Canadian Natural Resources Limited (CNQ & FCQ)

Veillez noter que les limites de position et de levée indiquées dans la [Circulaire 064-24](#), publiée le 31 mai 2024, en ce qui concerne le rajustement final des contrats sur Canadian Natural Resources Limited (CNQ & FCQ) sont modifiées en date d'aujourd'hui.

Conformément à l'article 6.313 des règles de la Bourse de Montréal, suivant le fractionnement d'actions à deux pour une de toutes les actions ordinaires en circulation de CNQ, des limites spéciales de position et de levée pour les séries existantes inscrites avant le fractionnement sont établies à 500,000 contrats.

Pour les positions globales sur toutes les nouvelles séries d'options de cette classe d'options inscrites après la date du fractionnement, les limites normales, présentement établies à 250,000 contrats conformément à la circulaire [039-24](#), s'appliqueront.

Pour toute question ou demande de renseignements, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- sans frais au Royaume-Uni et en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Tour Deloitte

1800-1190, avenue des Canadiens-de-Montréal C. P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7

Téléphone : 514 871-2424

Sans frais au Canada et aux É.-U. : 1 800 361-5353

Site Web : www.m-x.ca